



Bayer Environmental Science

MAXFORCE^{MD}
SYSTÈME DE CONTRÔLE À BLATTES

USAGE COMMERCIAL



AVERTISSEMENT

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- **PLACER LES STATIONS D'APPÂT À DES ENDROITS NON ACCESSIBLES AUX ENFANTS ET AUX ANIMAUX DOMESTIQUES.**
- **ÉLIMINATION : JETER LES CONTENANTS À LA POUBELLE APRÈS L'EMPLOI.**

GARANTIE : hydraméthylnone ... 1,65 %

Avertissement, contient l'allergène huile de soja hydrogénée.

Contient de l'acide sorbique à raison de 0.5 % à titre d'agent de conservation.

Contient du sorbate de potassium à raison de 0.5 % à titre d'agent de conservation.

Avertissement, contient l'allergène soya.

PREMIERS SOINS: EN CAS D'ABSORPTION, FAIRE VOMIR. OBTENIR DES SOINS MEDICAUX.

BAYER CROPSCIENCE INC.*

Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.

CALGARY, ALBERTA T2C 3G3

***BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE**

UNE DIVISION DE BAYER CROPSCIENCE

N° D'ENREGISTREMENT 19526

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 1,5 g

Maxforce est une marque déposée du Bayer.

GROUPE



Bayer Environmental Science

MAXFORCE^{MD}
SYSTÈME DE CONTRÔLE À BLATTES**USAGE COMMERCIAL**

GARANTIE : hydraméthylnon ... 1,65 %

Avertissement, contient l'allergène huile de soja hydrogénée.
Contient de l'acide sorbique à raison de 0.5 % à titre d'agent de conservation.
Contient du sorbate de potassium à raison de 0.5 % à titre d'agent de conservation.

Avertissement, contient l'allergène soya.

N° D'ENREGISTREMENT 19526
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**AVERTISSEMENT****POISON**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA PRÉSENTE BROCHURE AVANT L'EMPLOI

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PLACER LES STATIONS D'APPÂT À DES ENDROITS NON ACCESSIBLES AUX ENFANTS.
- ÉLIMINATION : JETER LES CONTENANTS À LA POUBELLE APRÈS L'EMPLOI.

CONTENU NET:

BAYER CROPSCIENCE INC.*
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
CALGARY, ALBERTA T2C 3G3*BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE
UNE DIVISION DE BAYER CROPSCIENCE

MODE D'EMPLOI :

- Placer les stations d'appât à des endroits non accessibles aux enfants, où les blattes ont tendance à se réfugier. Par exemple :
 - Dans les lieux sombres, chauds et humides – conditions qu'on trouve généralement dans la cuisine, la salle de bain et au sous-sol, dans les coins et le long des murs et plafonds, dans les armoires, les garde-robes, sur des étagères, sous et derrière les meubles et appareils électroménagers.
 - Dans les plafonds suspendus et les cavités entre les murs.
 - Aux endroits où les blattes ont accès à la nourriture les aires d'entreposage de la nourriture, les contenants non hermétiques, les lieux où il y a des miettes et de la nourriture renversée, la poubelle et ses environs.
 - Près des voies d'accès et "tunnels" – conduites et tuyaux d'évacuation d'eau, fissures et lézardes.
 - Ne jamais mettre les stations d'appât dans de grands espaces à découvert.
- MAXFORCE^{MD} Système de contrôle à blattes peut être employé dans les centres résidentiels, commerciaux et autres établissements, y compris où on manipule et entrepose de la nourriture, dans les hôpitaux, les installations informatiques, les boutiques d'animaux familiers, les jardins zoologiques, les autobus, les bateaux et les trains.
- Utiliser 4 à 6 stations d'appât pour 10 mètres carrés de surface, y compris la surface des étagères.
- Pour poser la station d'appât, retirer l'endos pour exposer l'adhésif et appliquer ce dernier sur l'endroit choisi. **NE PAS** appliquer la station sur des surfaces de valeur telles que la peinture et le papier peint, que l'adhésif pourrait soulever.
- Noter le nombre de stations d'appât et leur emplacement. Remplacer toutes les stations tous les 2 ou 3 mois pour maintenir le contrôle. Dans les cas d'infestation grave, les stations d'appât MAXFORCE^{MD} devraient être vérifiées au bout du premier mois et remplacées au besoin.
- On devrait s'assurer que les stations d'appât ne soient pas placées à un endroit où elles pourraient tomber en milieu sensible tel que les appareils pour le traitement des aliments, le matériel d'emballage pour les aliments, les aquariums, les cages d'animaux familiers et les endroits fréquentés par les jeunes enfants.

GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Concernant la gestion de la résistance, notez que le MAXFORCE^{MD} Système de contrôle à blattes, contient un insecticide du Groupe 20. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants au MAXFORCE^{MD} Système de contrôle à blattes et à d'autres insecticides du Groupe 20. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée au même endroit. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder le développement de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner le MAXFORCE^{MD} Système de contrôle à blattes ou les insecticides du Groupe 20 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles dans les endroits traités.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire intégrée (LAI) comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traités pour évaluer le niveau de résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte antiparasitaire intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Bayer CropScience Inc. at 1-888-283-6847 ou via internet à www.bayercropscience.ca.

PRÉCAUTIONS :

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PLACER LES STATIONS D'APPÂT À DES ENDROITS NON ACCESSIBLES AUX ENFANTS.
- Éviter de contaminer les aliments pour les humains et les animaux.
- Ne pas retirer l'appât de la station.
- Peut être nocif si avalé.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion du contenu de la station :

Boire un ou deux verres d'eau et faire vomir en touchant du doigt le fond de la gorge. Ne rien faire avaler à une personne évanouie ni la faire vomir. Consulter un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION :

- Ne pas contaminer l'eau en vidant le contenu dans les canalisations.
- Jeter les contenants à la poubelle.

AVIS À L'USAGER :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la loi sur les produits antiparasitaires.

Maxforce est une marque déposée du Bayer.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))